

TITAN CEMENT INTERNATIONAL SA

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RÈGLEMENTÉE**

INFORMATION

COMMUNICATION SUR LA DISPOSITION D' ACTIONS PROPRES

Bruxelles, 17 octobre 2019, 13 :00 CET - Titan Cement International SA (Euronext Bruxelles, ATHEX et Euronext Paris, TITC), conformément à l'article 8:6 de l'arrêté royal du 30 avril 2019 portant exécution du Code belge des sociétés et associations, annonce la vente par sa société filiale, la S.A. CIMENTS TITAN (« TITAN S.A. ») de 7.626 actions de Titan Cement International SA (« TCI »).

Les actions de la TCI ont été vendues le 16 octobre 2019 par TITAN S.A. à deux employés du Groupe TITAN, via des transactions de gré à gré, dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions au prix d'exercice de 10€ par action, pour un montant total de 76.260 €.

À la suite des transactions susmentionnées, TITAN S.A. possède 4.834.615 d'actions qui représentent 5,86% des droits de vote de TCI.

Ce communiqué de presse peut être consulté sur le site web de Titan Cement International SA en suivant ce lien <https://ir.titan-cement.com>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département de service aux actionnaires et investisseurs de la société, au numéro de téléphone +30 210 25 91 257

Concernant Titan Cement International SA:

Titan Cement International est un producteur multirégional de ciment et de matériaux de construction. Les activités commerciales recouvrent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton, de granulats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le groupe emploie environ 5 500 personnes et est présent dans 15 pays, exploitant des cimenteries dans 10 d'entre eux : Etats-Unis, Grèce, Albanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Egypte, Turquie et Brésil. Tout au long de son histoire, le groupe a aspiré à servir les besoins de la société, tout en contribuant à une croissance durable, responsable et intègre.